

Première publication

- Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **EDG SA en liquidation, Nyon**
- Décision de dissolution par:* l'assemblée générale
- Date de la décision:* 07.03.2005
- Echéance de préavis des créances:* **31.10.2005**
- Adresse pour la déclaration des créances:* EDG SA en liquidation, chemin du Canal 5, 1260 Nyon
- Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- Remarques:* Ils sont informés que le liquidateur entend procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Pierre Crot, Notaire
1260 Nyon
(03019536)